



peux t-on exiger une augmentation de salaire ?

Par **coyote78**, le **15/12/2011** à **22:30**

Bonjour,

je suis salarié au SMIC d'une entreprise depuis maintenant 4 ans et en 4 années aucunes augmentation de salaire ne ma était accordé pourtant je n'es effectué aucune erreur dans mon travail et ma ponctualité et ma présence dans l'entreprise exemplaire.

je voulais savoir si au bout d'un certain nombre d'année un employeur et obligé de revoir a la hausse notre salaire ? hors l'augmentation du smic légal

Par **janus2fr**, le **16/12/2011** à **07:52**

Bonjour,

Il faut regarder la convention collective applicable et le salaire minimum conventionnel pour votre poste.

Si ce salaire est le SMIC, votre employeur n'a d'autre obligation que de suivre la hausse du SMIC.

Voir aussi s'il existe une éventuelle prime d'ancienneté...